

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 3

Nachruf: DuPasquier, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

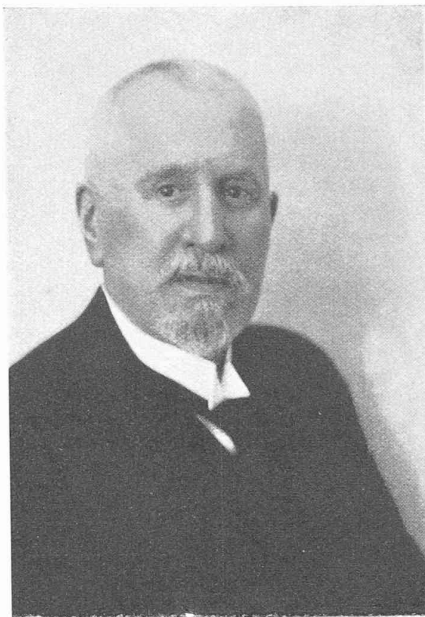
Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Rectification. — Nous avons reçu de la *Société pour la diffusion de l'énergie électrique en Suisse*, la lettre suivante, signée de son directeur, M. A. Burri, ingénieur :

La rectification de M. Corboz, publiée à la page 12 du « Bulletin Technique de la Suisse Romande », du 9 janvier dernier, visant l'approvisionnement du Valais en énergie électrique et en gaz d'éclairage, contient diverses inexactitudes. Ainsi, M. Corboz affirme que c'est ensuite d'une décision municipale que certains quartiers de Zurich font la cuisine exclusivement à l'électricité et sont exempts de toute distribution de gaz d'éclairage. Or, ce n'est pas exact, car l'autorité municipale laisse aux coopératives de construction d'immeubles entière liberté d'user soit du gaz, soit de l'électricité ou de ces deux agents simultanément. Quant à l'information, publiée par le journal « Le Rhône », savoir que, l'année dernière, il a été installé plus de cuisinières électriques que de cuisinières à gaz dans la région de la vallée de la Limmat où est sise l'usine à gaz de Zurich, elle vise un territoire qui n'est pas desservi en énergie électrique par le Service de l'électricité de la Ville de Zurich, mais par l'entreprise cantonale. Et là non plus, évidemment, l'administration municipale n'intervint pas dans le choix de l'agent de cuisson qui fut arrêté sous l'empire de la libre concurrence. »



LOUIS DUPASQUIER

NÉCROLOGIE

Louis DuPasquier, ingénieur.

1851-1931.

Le doyen de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, Louis DuPasquier, ingénieur, octogénaire, mais encore droit et en possession de toutes ses facultés, est décédé au commencement de décembre, à Veytaux, où il habitait depuis un demi-siècle.

Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir bien-faisant d'un collègue aimable autant que distingué.

Né à Colombier, près de Neuchâtel où il fréquenta le collège classique et obtint son baccalauréat ès sciences, il entra à l'École polytechnique fédérale en 1869 et en sortit en 1872, avec le diplôme d'ingénieur-mécanicien.

Il débuta à Mulhouse, dans les ateliers Heilmann et Ducommun (1872-74), puis aux aciéries et hauts fourneaux de Bradford, au nord de Manchester (1874-76) et rentra en Suisse en 1876 pour remplir ses principales obligations militaires ; il fut officier d'artillerie.

En 1877, il entra comme ingénieur à la fonderie Lullin, à la Coulouvrenière, à Genève, affaire qu'il reprit avec son collègue et ami E. Achard ; ils la dirigèrent ensemble jusqu'en 1881 et construisirent, entre autres, les presses qui servirent à fabriquer les premières gaines de plomb de la fabrique de câbles de Cortaillod.

C'est en 1881 que Louis DuPasquier vint à Grandchamp, entre Chillon et Villeneuve, en qualité de directeur de l'usine à plâtre de M. François Monnerat, une très ancienne fabrique ; on y faisait aussi de la chaux depuis 1835, à l'embouchure de la Tinière. DuPasquier racheta cette usine en 1884 ; comme on recommençait à parler du percement du Simplon, et que les transports par eau étaient faciles jusqu'à Genève, il étudia la possibilité de fabriquer aussi du ciment Portland. L'usine de Grandchamp devint un intéressant laboratoire d'études et de recherches ; en 1888 fut constituée la Société Louis DuPasquier et C^{ie}, en collaboration avec M. James DuPasquier, ingénieur, un cousin, qui fut son associé fidèle et dévoué pendant près de vingt ans.

Grâce à l'extension de l'usine et à ses nouveaux moyens de production, grâce aux applications toujours plus nombreuses du béton armé, la vente augmenta et l'entreprise se développa bien vite ; mais, resserrée entre la montagne et le lac, sans parler de la route cantonale et du chemin de fer, qui la traversait littéralement, l'usine ne pouvait plus s'agrandir.

Dès 1894, Louis DuPasquier se mit en rapports avec le syndicat de Roche, Emile Dupertuis, ayant porté son attention sur les couches jurassiques de la rive droite de l'Eau-Froide, qui descend de la Tour d'Aï, couches exploitées jadis par des chauffourniers.

De l'étude qu'en fit L. DuPasquier est née l'usine à ciment de Roche, décidée en 1896 et mise en exploitation en 1897. Elle était destinée à produire 600 wagons de ciment Portland par an, mais susceptible d'agrandissement ; en effet la production s'élevait déjà à 1800 wagons par an en 1912¹ et atteignit 3500 wagons en 1914, grâce à l'installation d'un four rotatif.

L'usine de Roche, qui est devenue la propriété de la Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande, dont Louis DuPasquier fut administrateur-délégué, peut actuellement produire 10 000 wagons de ciment par an.

L'usine de Grandchamp fut expropriée par l'Etat de Vaud et démolie en 1927, pour faire place à la route cantonale dont l'élargissement et la correction s'imposaient.

¹ Voir *Bulletin technique* du 25 août 1915, page 179.

DuPasquier était hautement estimé de tous ses collègues, de ses concurrents eux-mêmes, et connu de plusieurs spécialistes à l'étranger. Il était fondateur, membre honoraire et doyen de l'Association suisse des Fabricants de ciment, chaux et gypse ; il avait pris une part active à l'élaboration et aux perfectionnements successifs des normes suisses pour la fabrication et la vente des liants.

Sa stature élancée, sa parfaite courtoisie, sa franchise et sa bonté faisaient de lui une personnalité extrêmement sympathique. Chrétien convaincu et militant, il pratiquait l'amour du prochain de la manière la plus élevée, aussi peut-on dire de lui qu'il ne comptait que des amis.

Es.

SOCIÉTÉS

Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Rapport du président sur l'année 1931
présenté à l'Assemblée générale du 7 janvier 1932.*

Messieurs et cher Collègues,

Tous les documents que vous avez reçus relatifs à cette séance doivent vous laisser supposer que votre président est atteint de la manie de la paperasserie et des rapports.

Permettez-moi, mon mandat de président expirant ce jour, de vous laisser une impression différente et de vous lire un rapport très bref ; le voici :

L'effectif de notre section était au 31 décembre 1930 de 131, il s'élève à 136 à ce jour.

Nous avons eu le très grand regret de perdre deux de nos membres : M. James Favre-Brandt, qui a vécu longtemps à l'étranger et M. Frédéric de Morsier, architecte, un de nos membres assidus qui s'intéressait beaucoup à notre Société.

Durant l'année 1931 nous avons eu dix séances, une course à Lausanne et une visite au chantier de la Conférence du désarmement sous le patronage de notre confrère Guyonnet, architecte de l'édifice. Nous avons eu le plaisir d'entendre les conférenciers suivants : MM. Elie Le Coultre, ing., Eric Choisy, ing., Arnold Hœchel, arch., Robert Maillart, ing., Edouard Cuénod, ing., M. le professeur H. Bernoulli, arch., dont le détail des conférences très intéressantes figure dans le cahier des procès-verbaux.

Messieurs et chers Collègues, malgré mon désir d'un rapport très bref, je serais ingrat si je ne mentionnais pas l'effort réel qui a été accompli cette année par les membres de notre Section. En effet, une quantité de questions ont été soulevées par nos collègues, ou suscitées par les événements. Les membres de la Section ont été mis largement à contribution pour participer à différentes études, en travaillant dans les commissions ou en faisant des rapports détaillés. Votre Comité a rencontré la meilleure bonne volonté au sein de la section, ce qui lui a permis de mener à bien de multiples problèmes. Je dis merci à chacun de ces membres, au nom du Comité. Par suite de ces circonstances, les séances ont été plus fréquentées que l'an passé, ce dont nous sommes très heureux.

Votre Comité est persuadé que le rôle de la S. I. A. à Genève doit s'affirmer toujours davantage, elle ne doit pas être supplantée par d'autres groupements. Notre Société doit examiner et étudier, en temps utile, toutes les questions techniques en élaboration à Genève, et ne pas se laisser surprendre.

Pour terminer, permettez-moi d'adresser mes plus vifs re-

merciements à tous les membres du Comité, que j'ai eu l'honneur de présider ces deux dernières années. Mes collègues ont accompli leur mandat avec beaucoup de zèle, mais aussi avec un esprit d'entente et d'amitié qui rendait n'importe quelle question administrative facile et agréable à régler.

Je vous remercie en leur nom de la confiance que vous avez bien voulu leur témoigner. Je vous remercie de l'indulgence dont vous avez bien voulu faire preuve à mon égard.

Je quitte mes fonctions avec le sentiment de l'honneur qui m'a été accordé et avec la certitude de remettre ma tâche à un aimable président qui accomplira son mandat d'une manière particulièrement distinguée, pour le bien et la vitalité de la section.

Le président : MAURICE TURBETTINI, arch.

Le Comité pour 1932-33 est composé de : MM. E.-G. Choisy, ing., *président* ; A. Hœchel, arch., *vice-président* ; F. Bolens, ing., *trésorier* ; M. Humbert, ing., *secrétaire* ; J. Calame, ing., P. Reverdin, arch. ; J. Stengelin, arch.

Prière d'adresser toutes les communications au président, Case Jonction 19082, Genève.

A³ E² I. L. et S. V. I. A.

Aujourd'hui, 6 février, *visite des installations de l'Usine à gaz de Malley*, sous la conduite de M. le Syndic Gaillard, Directeur des Services Industriels. Rendez-vous à 15 h. précises, devant l'usine.

A 16 h. 30, à la Salle Tissot du Palais de Rumine, conférence de M. Camille Desponds, ingénieur aux C. F. F., accompagnée de projections, sur *Les installations d'enclenchement des C. F. F.*

BIBLIOGRAPHIE

La crise économique et ses remèdes, par G. Rambert, docteur en droit. — Un volume (16-24 cm), de 108 pages. Broché. Editions « La Concorde », Lausanne. Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre que goûteront les techniciens car il est rédigé dans un esprit scientifique qui fait un heureux contraste avec la nébuleuse phraséologie chère à tant d'« économistes ». Le souci de la clarté incite, par ci, par là, l'auteur à une schématisation peut-être un peu excessive, mais il faut reconnaître que sa méthode de représentation par une famille d'hyperboles équilatères est douée d'un « pouvoir séparateur » — pour s'exprimer comme les microscopistes — qui aide considérablement à la définition et à la délimitation des phénomènes économiques dont l'interdépendance est souvent si étroite. Voici un résumé de la table des matières qui caractérise nettement l'objet de cet ouvrage :

Causes accidentelles : La crise agricole. La crise boursière. — *Causes générales* : La fin du libéralisme. Le chômage permanent et ses remèdes. Les dettes de guerre. Le problème de l'or. La crise anglaise. La propagation de la crise des changes et ses limites. — *L'équilibre économique* : L'équilibre économique et les crises. Etude de la production. Etude de la consommation. Etude des prix. Les prix et l'équilibre économique international. Les remèdes à la crise.

Das ganze der kaufmännischen Arithmetik, Lehr- und Übungsbuch von Feller und Odermann, bearbeitet für die Schweiz von Fr. Frauchiger, Professor an der kantonalen Handelsschule Zürich. Teil 1. 252 S. 8° Halbleinen Fr. 6.50. — Orell Füssli Verlag.

Cet ouvrage offre aux techniciens, notamment, les ingénieurs, qui ignorent trop souvent les méthodes expéditives de calcul, pourtant si utiles dans la pratique quotidienne, une occasion de se familiariser, non seulement avec le calcul commercial, proprement dit, mais avec la technique de nombreuses opérations (escompte et réescompte d'effets, achat et vente de devises, opérations de bourse, etc.) qui sont clairement définies.